parce que, comme vous le savez, jusqu'à présent on avait à la fois l'Office de tourisme et Roannais tourisme. Il se trouve donc que l'Office de tourisme fusionne avec Roannais tourisme, au profit notamment des autres intercommunalités qui nous sont limitrophes ; à l'exception de Charlieu Belmont. Là où nous avions 19 titulaires et 13 suppléants, nous passons à 5 titulaires, de façon à pouvoir partager les postes avec nos collègues des autres EPCI. Avec les Services, nous avons procédé par étapes, fait un appel à candidatures auprès des titulaires et nous avons cherché, avec l'exécutif, une représentation de notre territoire sur la base de différents critères : une représentation qui essaye d'équilibrer le rural et l'urbain, qui atteint une forme de parité hommes-femmes, qui représente les villages de caractère et qui réalise un focus pour les représentants issus de communes touristiques. Des choix difficiles ont été faits et j'ai été obligé de communiquer par téléphone tout au long de la journée. La proposition qui vous sera faite, et si vous acceptez de ne pas procéder au scrutin secret, sera la suivante : Jacky Geneste - Adina Lupu Bratiloveanu - Farida Ayadene - Jean-Paul Descombe et moi-même ».

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République donnant notamment compétence aux établissements publics de coopération intercommunale la promotion du tourisme, dont la création d'office de tourisme :

Vu l'article L.134-5 du code du tourisme qui autorise les groupements de communes et communautés d'agglomération à s'associer pour la promotion du tourisme en instituant un office de tourisme intercommunautaire par délibérations concordantes de leurs organes délibérants ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 décembre 2019, portant statuts de Roannais Agglomération, et notamment la compétence obligatoire « Développement économique », et plus particulièrement la promotion du tourisme ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 22 juillet 2021, approuvant la dissolution au 31 décembre 2021 de la régie autonome avec personnalité morale de l'Office de Tourisme de Roannais Agglomération, et la création, au 1er janvier 2022, d'un office de tourisme intercommunautaire sous format associatif, lequel résultera d'une modification des statuts actuels de l'association « Roannais Tourisme » ;

Vu la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Roannais Tourisme du 20 septembre 2021, approuvant une modification statutaire avec prise d'effet au 1er janvier 2022, afin de permettre à l'association de devenir ce nouvel Office de Tourisme intercommunautaire :

Considérant que les statuts ainsi modifiés confèrent à Roannais Agglomération cinq représentants au sein de l'Assemblée Générale du nouvel Office de Tourisme intercommunautaire, Roannais Tourisme ;

Considérant qu'il appartient au Conseil communautaire de Roannais Agglomération de désigner ses représentants au sein de Roannais Tourisme ;

Jean-Luc Chervin comprend tout à fait la difficulté d'Antoine Vermorel Marques parce qu'effectivement il est toujours délicat d'écarter des élus qui ont l'habitude de travailler pour cet organisme. Néanmoins, il regrette que ce soit un Riorgeois qui « fasse les frais » de cette sélection. « Bien qu'on n'ait pas le choix, comme expliqué précédemment, d'une manière globale, je dirais que la ville de Riorges n'est pas tellement représentée puisque dans l'exécutif, en tant que maire de la 2ème commune de l'agglomération, je suis le seul élu. On avait la chance d'avoir un élu qui était titulaire de l'Office du tourisme, maintenant il n'y en a plus. Je serai donc le seul représentant de la ville de Riorges dans toutes les instances satellites de Roannais Agglomération. Je veux parler de Roannaise de l'Eau, du SEEDR, du SYEPAR, etc. Néanmoins je vais voter parce que je conçois le choix, tout à fait logique des élus proposés par Antoine Vermorel Marques, mais j'ai quelques regrets quand même ».

M. le Président répond à Jean-Luc Chervin qu'il oublie OPHEOR, où l'une de ses adjointes siège au Conseil d'administration. « Je conçois tout à fait la frustration, mais comprenez aussi la frustration de Jade Petit, de Jean-Jacques Banchet, d'Eric Martin, de Gilbert Varrennes, de Nicolas Charqueros et de Jean Smith. Pour moi, il ne faut pas non plus considérer qu'il y a deux poids et deux mesures. Comme vous l'a dit Antoine Vermorel Marques, il est vrai que c'est compliqué parce qu'on passe de 13, plus des suppléants que je n'ai pas cités, à 5. On a essayé effectivement de trouver un équilibre et il paraissait légitime, qu'en tant que Vice-Président en charge du tourisme, Antoine Vermorel Margues siège au futur Office intercommunal. Que Jean-Paul Descombe représente les villages de caractère semble assez logique. Farida Ayadene parce que le pôle touristique de Villerest est quand même un élément important du dispositif. Et comme en plus, elle siège au Département, c'est aussi quelque part un atout. Ensuite, il y a Jacky Geneste qui est aussi membre de l'association concernant le canal et c'est aussi quelque chose d'important qu'il puisse y être pour le port et le canal, même si Mably n'est pas reconnue comme étant le Mont St Michel, c'est clair! Et puis, Adina Lupu Bratiloveanu parce qu'effectivement nous avons le siège de l'Office de tourisme à Roanne. Nous avons aussi toute la partie hôtelière, en tout cas la plus importante, et il n'est pas non plus illégitime qu'il y ait donc un représentant de la ville de Roanne. Et cerise sur le gâteau, elle parle quatre langues, ce qui peut quand même être utile si on se destine à accueillir des touristes étrangers. Voilà, je conçois que M. Nejjar qui siégeait, qui était assidu et qui faisait du bon travail soit déçu, je peux tout à fait le concevoir. Mais, quand on passe de 13 à 5, il y a forcément effectivement beaucoup de déçus ».